



agirpourlatransition.ademe.fr
Découvrez les offres et les services de
l'ADEME pour un quotidien plus écologique.

CR RETRANSMISSION VISIO ADEME 14-02-2025

Introduction

Le 14 février 2025, la région Poitou-Charentes Haute-Vienne a organisé un webinaire consacré aux actualités du Fonds de Chaleur 2025 de l'ADEME. Une nouveauté cette année : la retransmission en simultané dans trois villes – Niort, La Rochelle et Poitiers. Cette initiative a été très bien accueillie par les 45 participants et pourrait être étendue à d'autres régions AICVF.

JM SOUCHET, Président régional AICVF POI, a ouvert la session en remerciant les 30 partenaires pour leur soutien. Il a également présenté les temps forts de l'année à venir, marqués par des réunions et événements clés, notamment la Visio Fonds de Chaleur ADEME du 14 février, l'AG et le Congrès AICVF, ainsi que plusieurs rencontres régionales.

Les inscriptions pour le Congrès de La Rochelle sont désormais ouvertes, avec toutes les informations disponibles en ligne : [Lien page Congrès](#)

Texte article :

Présentation Fonds de Chaleur ADEME (Visio AICVF POI - 14 février 2025)

Introduction et Contexte

Le webinaire du 14 février 2025, organisé par l'ADEME et l'AICVF Poitou-Charentes, a mis en avant les évolutions du Fonds Chaleur pour l'année 2025 et ses implications pour les porteurs de projets.

- **Objectif** : Accompagner et financer les projets de chaleur renouvelable pour les collectivités, entreprises et associations.
- **Budget 2025** : 800M€, couvrant environ 49% des projets en portefeuille.
- **Types de projets financés** : Géothermie, solaire thermique, biomasse énergie, réseaux de chaleur et de froid, et récupération de chaleur fatale.
- **Structuration du dispositif** : Mise en avant du rôle des relais territoriaux et des aides à la faisabilité.

Contrats Chaleur Renouvelables Territoriaux (CCRt)

Évolutions et Priorités par Filière

1. Géothermie (image 2)

- Clarification des critères d'éligibilité pour les petites installations.
- Aide à la décision et financements pour les études de faisabilité.
- Page dédiée sur le site de l'ADEME avec outils et contacts.
- Développement d'un accompagnement spécifique pour la géothermie profonde.

2. Solaire Thermique

- Augmentation des seuils d'aide forfaitaire pour améliorer la rentabilité des installations.
- Critères de qualification des installateurs et fournisseurs renforcés.
- Évolutions techniques pour 2025 avec assouplissement de certains critères.
- Prise en compte des périodes estivales dans le calcul des aides.

3. Réseaux de Chaleur

- Simplification des critères d'analyse économique.
- Ajustement des ratios d'aide pour les projets biomasse.
- Développement d'un guide et d'outils pour informer et mobiliser les élus locaux.
- Collaboration avec le CEREMA pour structurer les projets en fonction des besoins.

4. Biomasse :

- Réduction des aides forfaitaires compensée par une ouverture au cumul avec les CEE.
- Critères d'approvisionnement renforcés (taux de plaquettes augmenté).
- Exigences de filtration adaptées aux installations de moins de 500 kW.
- Mesures de flexibilisation pour les petites installations bois-énergie.

5. Chaleur Fatale :

- Éligibilité des projets de remplacement d'équipements avec augmentation de la chaleur fatale récupérée.
- Allongement du temps de retour sur investissement à 36 mois.
- Modification des critères pour permettre la récupération de chaleur fatale sur des sites industriels.
- Prise en compte des modulations de consommation énergétique.

6. Efficacité Énergétique :

- Définition de plafonds recommandés pour les besoins en kWh/m²/an selon le type de bâtiment.
- Application obligatoire des recommandations à partir de 2026.
- Inclusion des équipements d'optimisation énergétique pour les projets de grande envergure (>12 GWh/an).

Aide à la Décision et Financement :

- Financement des études de faisabilité et d'aide à la décision pour tous les types de projets.
- Certificats de forage requis pour obtenir des financements pour les PAC à fluide exigeant.
- Études spécifiques en géothermie sur l'hydrologie et la thermique avant validation des investissements.
- Développement d'outils en ligne sur la plateforme "Agir pour la transition".

Accompagnement et Perspectives :

- **Optimisation des financements** : Rationalisation des plafonds et mise en place d'outils de calcul.
- **Structuration territoriale** : Meilleur accompagnement des petites opérations via les CCRt.
- **Formation et qualification** : Développement des exigences pour les BET et installateurs.
- **Gouvernance et sensibilisation** : Production de guides et webinaires pour informer les élus et acteurs locaux.

Conclusion :

Le Fonds Chaleur 2025 marque une évolution vers une approche plus structurée et ciblée, avec une priorisation des projets en fonction de leur impact énergétique et environnemental. L'accompagnement des porteurs de projets est renforcé, et l'intégration des exigences techniques vise à assurer une plus grande efficacité des installations financées.

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur le site de l'ADEME : agirpourlatransition.ademe.fr.

[Le lien vers l'enregistrement du webinaire](#)

Avec le soutien de nos Partenaires régionaux AICVF POI :

